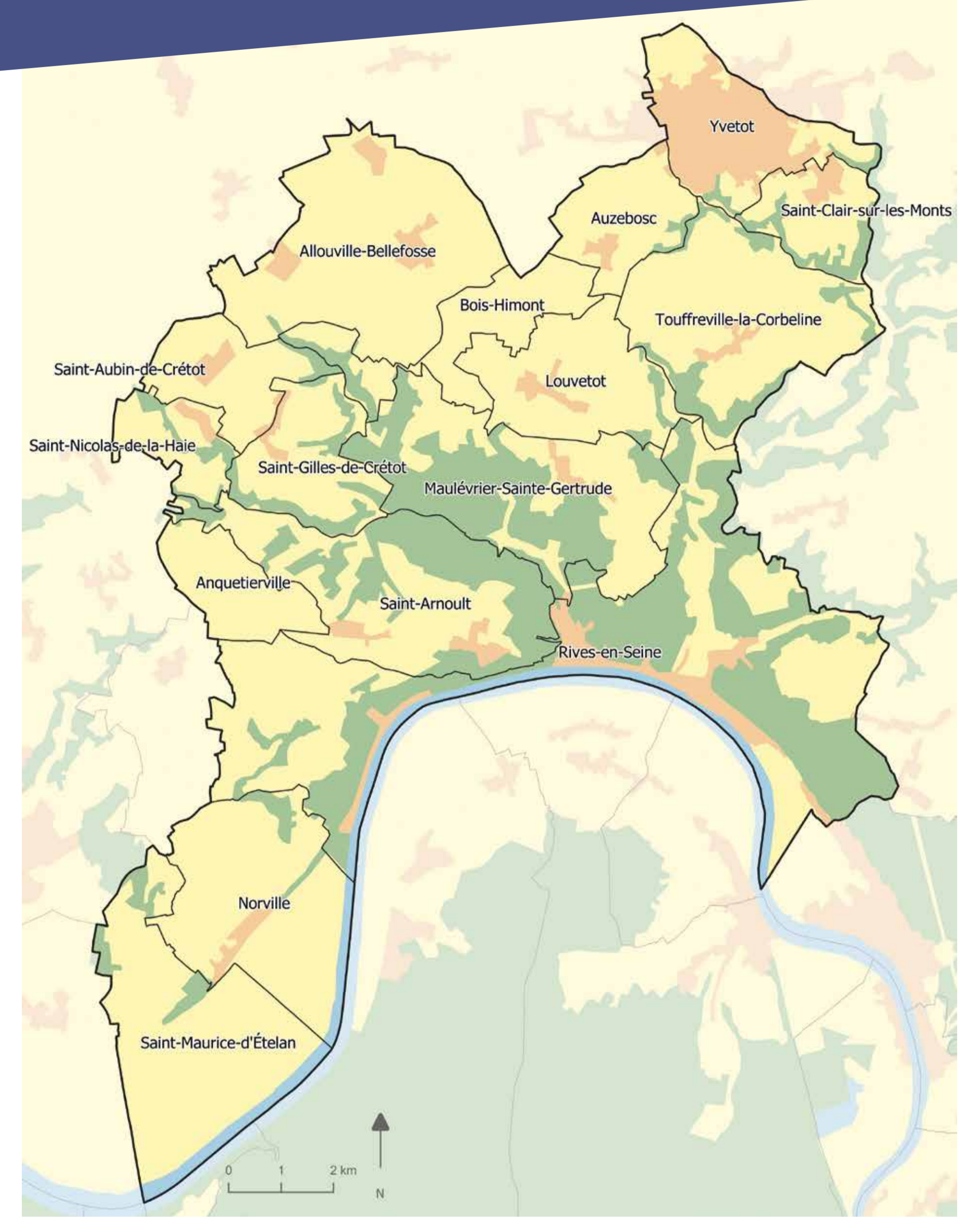


# Atlas de la Biodiversité Communale

## Seine et Pays de Caux

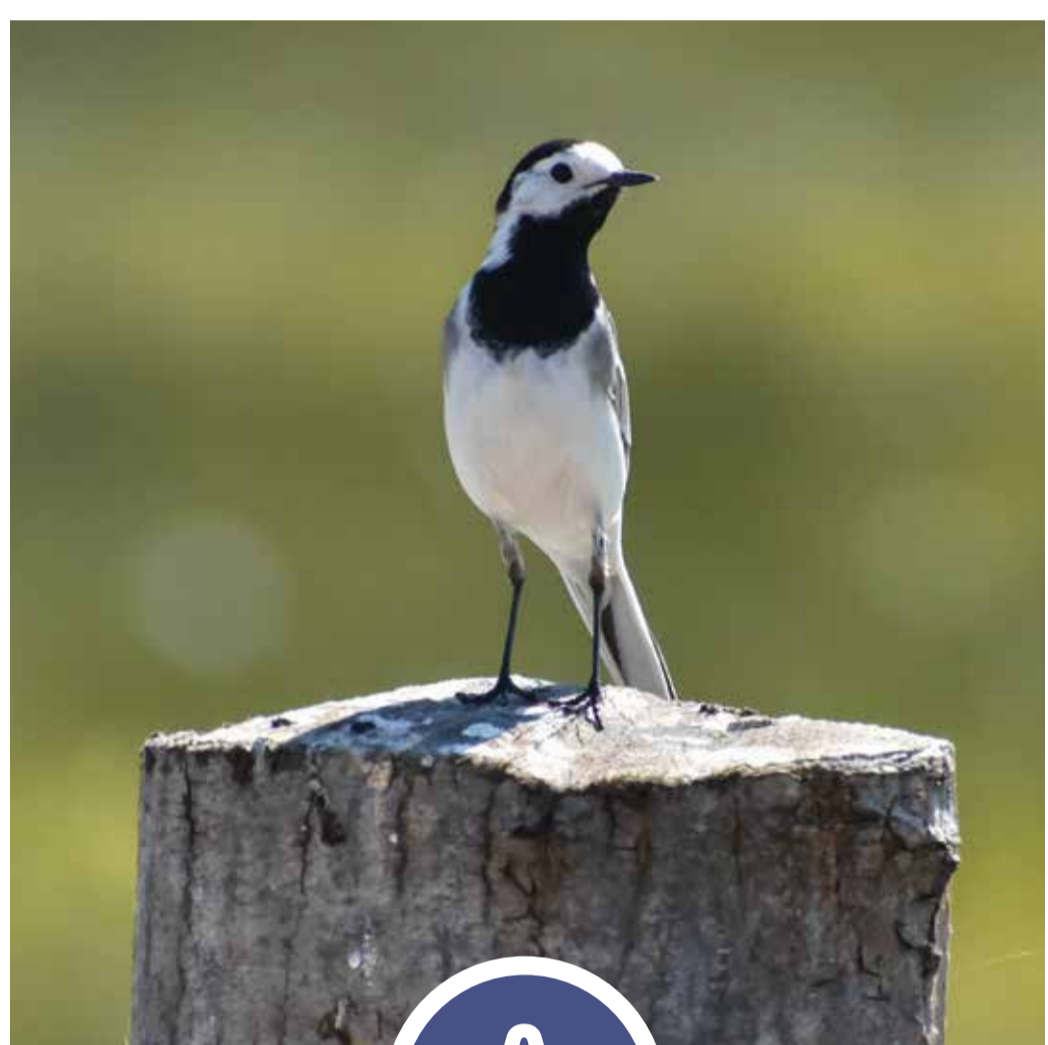
Un nouvel Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a été lancé par le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande. Il se déroule sur 3 ans, entre 2024 et 2026, sur 16 communes de la vallée de Seine et du Pays de Caux.



### QU'EST-CE QU'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE ?

C'est une démarche volontaire, citoyenne et éducative, dont les objectifs sont à la fois de mieux connaître la faune et la flore d'un territoire et aussi de mobiliser tous les acteurs (les habitants, les

élus, les agriculteurs, les entreprises, etc.) afin d'œuvrer à la préservation de notre patrimoine naturel.



**A**

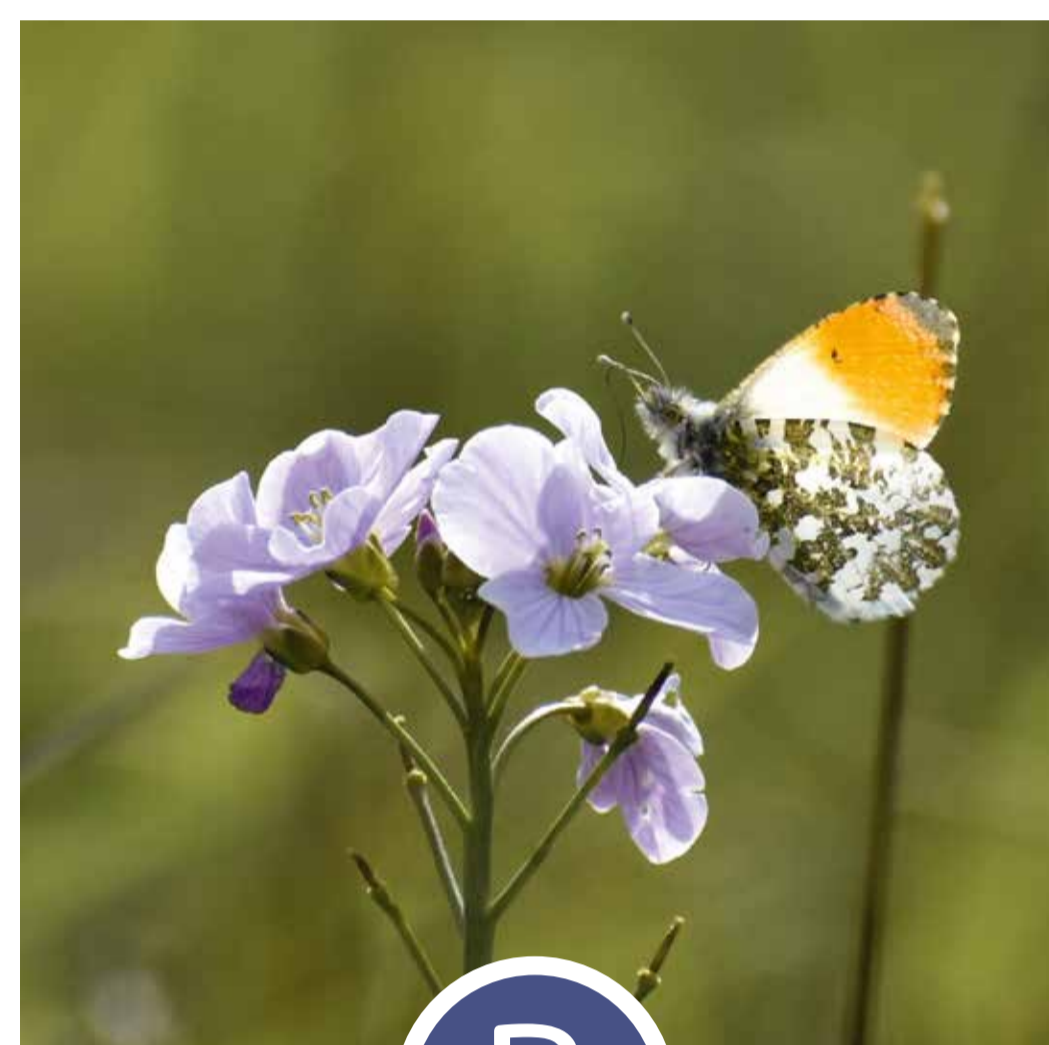
#### comme **Agir**

Pour agir, il faut connaître la diversité des plantes et animaux qui vivent sur le territoire, ainsi que leur répartition pour savoir où et comment agir.

**Ainsi, le Parc proposera :**

► **des inventaires** pour identifier des oiseaux, des plantes et des insectes (papillons, libellules, demoiselles et scarabées),

► **des animations** pour mieux connaître et appréhender les espèces animales et végétales vivant près de chez vous. Tout le monde peut y participer !



**B**

#### comme **Biodiversité**

Des chevreuils aux mouches, des hêtres aux roseaux, la biodiversité regroupe l'ensemble des êtres vivants (nous compris) et les interactions qu'ils peuvent avoir entre eux et avec leur milieu de vie.



**C**

#### comme **Commun**

La biodiversité est un bien commun, nous dépendons tous les uns des autres pour nous nourrir, pour la fertilité des sols, etc. La préserver est indispensable !

L'ABC apportera des clefs pour nous mobiliser, chacun à notre niveau.



### Concrètement, ça sert à quoi un ABC ?

Les données acquises lors des inventaires, qu'ils soient participatifs ou réalisés par des spécialistes, permettront :

- de construire avec les communes, les intercommunalités et des organismes de l'État des programmes pour restaurer et préserver les milieux naturels (mares, haies, prairies, etc.),
- de traduire dans les documents d'urbanisme les données acquises sur le terrain (par exemple la protection d'une prairie à proximité du village),
- d'accompagner les acteurs du territoire (communes, particuliers, entreprises) pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leur projet (gestion des espaces publics et privés, reconnaissance et valorisation).



### Comment participer ?

- ✓ En prenant le temps d'observer les plantes, les insectes et les oiseaux autour de chez vous.
- ✓ En laissant une place dans votre jardin ou devant votre maison aux plantes spontanées.
- ✓ En partageant vos connaissances et vos observations au Parc et à vos voisins.
- ✓ En participant aux *Rendez-vous du Parc* et aux animations proposées (inventaires participatifs, balade nature, concours photos, etc.).

☺ Gardons le contact ! 🌐 [pnr-seine-normande.com](http://pnr-seine-normande.com)

